



Requalification des espaces publics à Abidjan (Côte d'Ivoire) : de l'occupation anarchique à une gouvernance urbaine renouvelée

Requalification of public spaces in Abidjan (Ivory Coast): from unregulated occupation to renewed urban governance

GOZE Thomas

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

KOBENAN Appoh Charlesbor

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Patrick Juvet

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

Résumé : La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est confrontée à une urbanisation rapide et désordonnée, aggravée par des crises sociopolitiques et une gouvernance urbaine défaillante. Ces dynamiques ont favorisé la dégradation des espaces publics, occupés de manière anarchique par des activités informelles, des habitats précaires ou laissés à l'abandon. Pour répondre à ces déséquilibres, l'État ivoirien a engagé, depuis 2012, une politique de requalification urbaine visant à restaurer l'image de la ville, améliorer le cadre de vie et renforcer la sécurité. Cette recherche vise à analyser l'impact de ces opérations d'aménagement sur le paysage urbain et les conditions de vie des populations. La méthodologie adoptée repose sur une triangulation des sources : analyse documentaire, observation directe, entretiens avec des institutions clés (ministères, mairies, district autonome), et une enquête par questionnaire auprès de 180 individus (90 usagers actifs sur les sites réaménagés et 90 riverains). Les résultats révèlent que 43% des enquêtés perçoivent encore certains espaces réaménagés, comme le grand carrefour de Koumassi, comme des lieux de désordre et d'insécurité. Toutefois, 30% y voient désormais des sites propices aux activités génératrices de revenus, tandis que 17% soulignent leur rôle dans l'amélioration de la mobilité. À Yopougon, 53% des riverains considèrent l'ancien site du marché comme un foyer d'insécurité avant sa transformation, et 32% l'utilisaient comme dépotoir. Les résultats démontrent que la requalification urbaine contribue à une transformation fonctionnelle et esthétique des espaces publics, bien que des efforts restent à faire pour renforcer leur appropriation durable par les populations.

Mots clés : Abidjan, aménagement, espace public, requalification urbaine, urbanisation.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.16731939>

Abstract: The city of Abidjan, the economic capital of Ivory Coast, is facing rapid and disorderly urbanization, exacerbated by socio-political crises and poor urban governance. These dynamics have contributed to the deterioration of public spaces, which are occupied in an anarchic manner by informal activities, precarious housing, or left abandoned. To address these imbalances, the Ivorian government has been implementing an urban redevelopment policy since 2012 aimed at restoring the city's image, improving the living environment, and strengthening security. This research aims to analyze the impact of these development operations on the urban landscape and the living conditions of the population. The methodology adopted is based on triangulation of sources: documentary analysis, direct observation, interviews with key institutions (ministries, town halls, autonomous district), and a questionnaire survey of 180 individuals (90 active users of the redeveloped sites and 90 local residents). The results reveal that 43% of respondents still perceive certain redeveloped spaces, such as the large Koumassi intersection, as places of disorder and insecurity. However, 30% now see them as sites conducive to income-generating activities, while 17% highlight their role in improving mobility. In Yopougon, 53% of residents considered the former market site to be a hotbed of insecurity before its transformation, and 32% used it as a dumping ground. The results demonstrate that urban redevelopment contributes to the functional and aesthetic transformation of public spaces, although efforts remain to be made to strengthen their sustainable appropriation by the population.

Key words: Abidjan, development, public space, urban redevelopment, urbanization.

1 Introduction

La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, constitue depuis l'indépendance en 1960 le principal pôle d'attraction politique, économique et démographique du pays. Avec une population estimée à 5 616 633 habitants en 2021, soit 36% de la population urbaine nationale, elle s'impose comme la deuxième agglomération d'Afrique de l'Ouest, après Lagos (GOUV.ci, 2022 ; ONU-Habitat, 2023). Cette croissance urbaine fulgurante, couplée à une urbanisation souvent mal planifiée, a conduit à une forte pression sur les infrastructures urbaines et les espaces publics. L'urbanisation d'Abidjan s'est opérée dans un contexte marqué par des crises politiques, économiques et sociales récurrentes qui ont profondément affecté la gouvernance urbaine. Ces perturbations ont favorisé une occupation anarchique des domaines publics, notamment les jardins, carrefours, trottoirs, décharges, caniveaux et réserves administratives. En l'absence d'un contrôle étatique effectif, ces espaces, initialement destinés à l'intérêt général, ont été investis à des fins résidentielles, commerciales ou informelles, souvent au détriment de la salubrité, de la sécurité et de la cohésion urbaine.

L'obsolescence des services urbains, conjuguée à la faiblesse de la planification, a contribué à détériorer durablement la qualité de vie des populations.

Ces constats relèvent d'un processus de déstructuration du tissu urbain tel que théorisé par HENRI LEFEBVRE (1974), pour qui l'espace urbain est à la fois un produit social et un enjeu de luttes multiples. Selon cette perspective, la ville est traversée par des rapports de pouvoir, de production et de consommation de l'espace qui conditionnent l'accès aux ressources urbaines. Les travaux de DAVID HARVEY (2012) complètent cette lecture en soulignant l'importance des inégalités spatiales générées par le capitalisme urbain dans les villes du Sud.

À Abidjan, ces dynamiques se traduisent par une marginalisation de certains territoires, une informalisation croissante des usages et une perte de valeur symbolique et fonctionnelle des espaces publics.

Conscients de ces défis, les pouvoirs publics ont, depuis 2012, engagé des politiques de requalification urbaine, avec pour ambition de restaurer l'image de la ville, renforcer la sécurité, embellir le cadre de vie et relancer l'attractivité territoriale. Cette stratégie s'inscrit dans une volonté plus large d'adapter les villes ivoiriennes aux exigences du développement durable et de la résilience urbaine.

Dans les communes d'Abidjan comme Yopougon, Koumassi et Cocody, d'anciens sites dégradés ont été rasés, réaménagés et dotés d'équipements modernes (gares, marchés, jardins, hypermarchés, etc.). Ces interventions s'accompagnent d'un discours valorisant la beauté urbaine, la modernité, la sécurité et l'attractivité économique.

Cependant, la mise en œuvre de ces projets soulève des interrogations quant à leurs effets réels sur les populations locales et sur le fonctionnement global de la ville. Les logiques de requalification ne répondent pas toujours aux besoins sociaux exprimés par les riverains ou les usagers de ces espaces. De plus, la coordination entre les acteurs publics, privés et communautaires demeure insuffisante, compromettant parfois la pérennité des transformations engagées. Ces tensions appellent une réflexion approfondie sur les finalités et les impacts de la requalification des espaces publics dans une ville en recomposition rapide. Dès lors, la présente recherche s'inscrit dans une double perspective descriptive et analytique de ces transformations urbaines.

Elle se donne pour objectif général d'analyser comment les politiques de requalification des espaces publics influencent le paysage urbain et les conditions de vie à Abidjan.

De manière spécifique, il s'agit d'identifier et de caractériser les espaces d'utilité publique fortement dégradés dans la ville ; d'examiner les processus de transformation mis en œuvre et d'évaluer les effets socio-spatiaux des nouvelles formes d'occupation.

La problématique qui sous-tend cette recherche peut se formuler ainsi : en quoi la requalification des espaces publics à Abidjan contribue-t-elle à redessiner le paysage urbain et à améliorer les conditions de vie des habitants ? Cette interrogation centrale oriente la structuration de l'analyse et la mobilisation d'un cadre méthodologique mixte, à la croisée de la géographie urbaine, de la sociologie de l'espace et de la planification territoriale. Elle vise in fine à enrichir la réflexion sur les modalités de production d'une ville durable, inclusive et harmonieuse en contexte ouest-africain.

2 Matériels et méthode

2.1 Présentation de la zone d'étude

La présente recherche porte sur la ville d'Abidjan, située au sud de la Côte d'Ivoire, en bordure de l'océan Atlantique. Depuis la mise en service du Port Autonome en 1950, Abidjan s'est imposée comme le principal pôle industriel et tertiaire du pays. Cette centralité fonctionnelle a favorisé l'émergence d'une dynamique de macrocéphalie urbaine, faisant d'Abidjan la mégapole dominante du système urbain ivoirien. Son statut de capitale politique et économique dès l'indépendance en 1960 a concentré l'essentiel des investissements publics et privés, renforçant son attractivité et sa prépondérance par rapport aux autres villes de l'intérieur.

La croissance démographique rapide, couplée à une urbanisation accélérée, a profondément modifié l'organisation spatiale de la ville. Avec une population estimée à 5 616 633 habitants répartis sur les 422 km² de l'ancienne agglomération, Abidjan représente aujourd'hui environ 21,5% de la population nationale. Elle constitue ainsi la plus grande agglomération de Côte d'Ivoire et la deuxième ville la plus peuplée d'Afrique de l'Ouest après Lagos, au Nigéria (ONU-Habitat Côte d'Ivoire, 2023, p.3).

Dans le cadre de cette étude, trois communes abidjanaises ont été retenues comme zones d'enquête : Cocody, Koumassi et Yopougon (voir figure 1). Ce choix s'explique par les transformations significatives qu'ont connues les espaces d'utilité publique dans ces communes. Ces territoires ont en effet été réaménagés afin de leur conférer de nouvelles fonctions et de répondre aux besoins croissants de la population urbaine en matière d'infrastructures, de services et de cadre de vie.

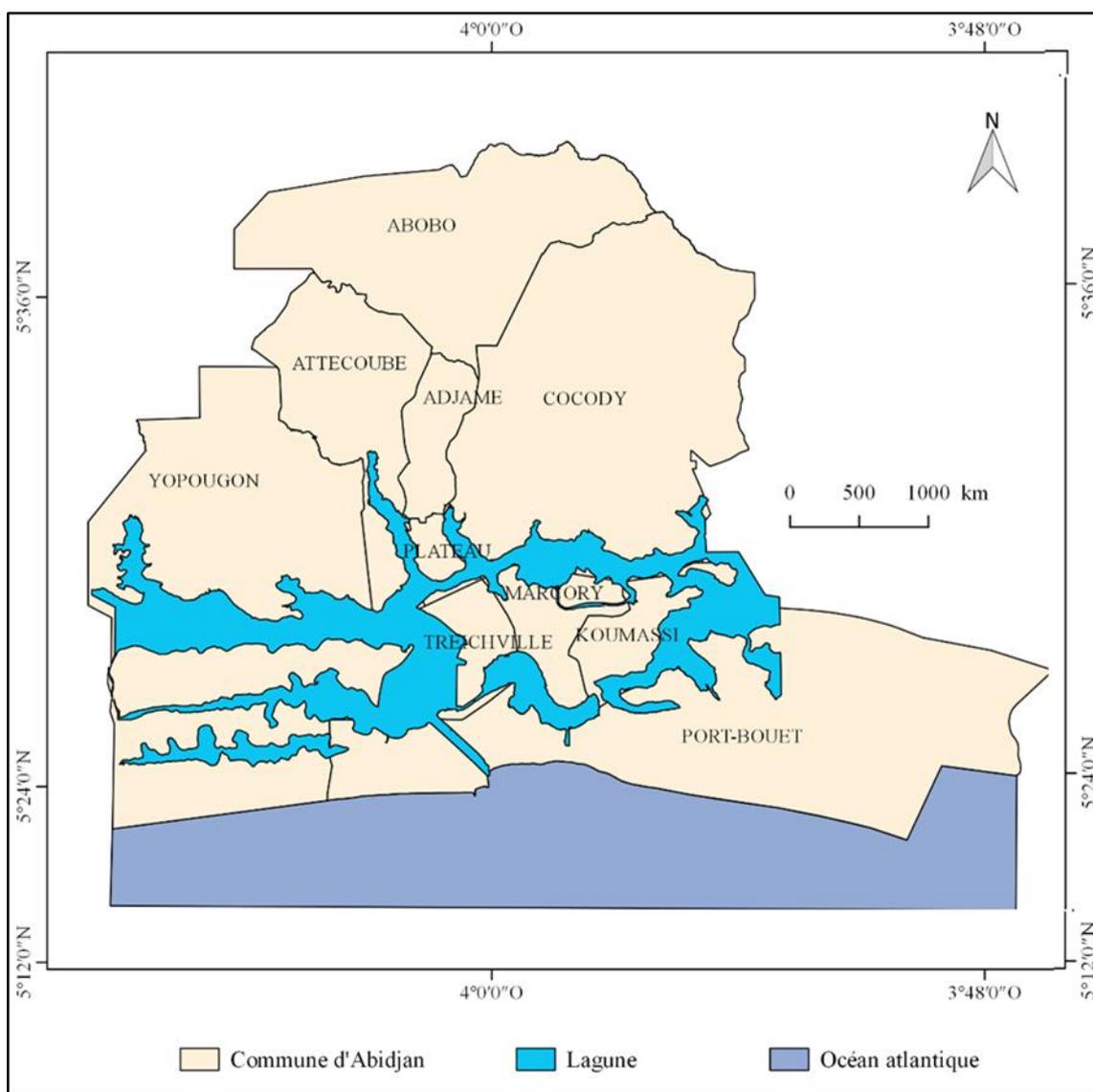


Figure 1 : Localisation des communes d'étude dans le District Autonome d'Abidjan.

2.2 Méthodes et outils de collecte des données

Afin d'atteindre les objectifs de la recherche, une démarche méthodologique plurielle a été adoptée, combinant revue documentaire, observation directe, entretiens semi-directifs et enquête par questionnaire. La phase documentaire a été menée dans plusieurs institutions de référence, notamment la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), les centres de documentation du Ministère des Infrastructures Économiques, du Ministère du Plan et du Développement, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), ainsi que du District Autonome d'Abidjan. Cette phase a permis de collecter une documentation riche, incluant des ouvrages spécialisés, des articles scientifiques, des données statistiques et des supports cartographiques, indispensables à la compréhension du phénomène étudié.

Les entretiens ont été réalisés auprès des principaux acteurs institutionnels impliqués dans les actions de requalification des espaces publics réoccupés dans la ville d'Abidjan. Il s'agit, entre autres, du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, du District Autonome d'Abidjan et des mairies des communes concernées. Ces échanges ont permis de mieux cerner les enjeux et les logiques qui sous-tendent cette politique urbaine, perçue par les responsables interrogés comme une réponse structurelle aux dysfonctionnements de l'espace urbain. Il ressort de ces entretiens que la rénovation des espaces publics constitue un levier stratégique pour le développement économique, social et environnemental des territoires urbains, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la consolidation de la cohésion sociale.

La phase d'observation de terrain, conduite de juillet 2023 à mars 2024, a porté sur l'examen direct des sites déguerpis, réoccupés et réaménagés dans une optique d'utilité publique. Cette observation a concerné divers types d'espaces tels que les carrefours anciennement occupés, les terrains non bâtis, les boulevards, ainsi que les zones de dépôts sauvages d'ordures. Parallèlement, une enquête par questionnaire a été administrée auprès de 180 personnes, réparties en deux catégories : 90 individus exerçant une activité sur les sites observés, et 90 riverains vivant à proximité immédiate de ces espaces. Les données issues de cette enquête ont permis de mettre en lumière la dynamique de requalification urbaine en cours à Abidjan, caractérisée par la reconversion de sites jadis insécurisés en espaces marchands, de loisirs, de détente ou de mobilité fonctionnelle.

Dans l'ensemble, l'exploitation croisée des données recueillies par ces différentes techniques méthodologiques a permis de structurer un plan d'analyse articulé autour de deux axes : l'identification et la caractérisation des espaces publics fortement dégradés à Abidjan, et l'évaluation des effets de leur requalification sur le paysage urbain et les conditions de vie des populations.

3 Résultats

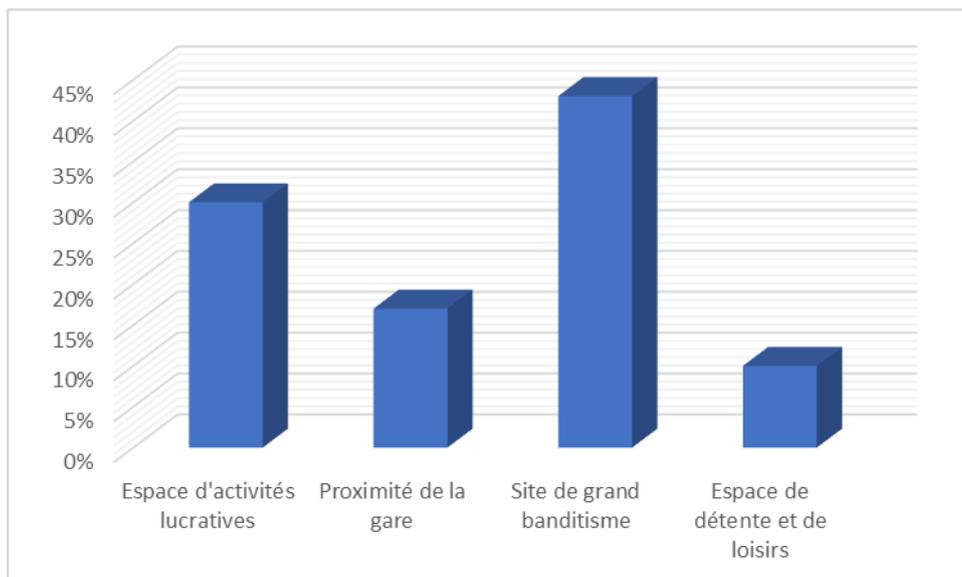
3.1 Identification et description des espaces publics fortement dégradés à Abidjan

La ville d'Abidjan, dont l'organisation spatiale repose sur d'ambitieuses opérations d'aménagement, d'urbanisme et de planification du logement engagées dès les premières années suivant l'indépendance, se trouve aujourd'hui confrontée à une vulnérabilité croissante de son espace urbain. Cette fragilité résulte d'une série de crises sociopolitiques ayant profondément affecté la Côte d'Ivoire. Ces crises ont engendré une désagrégation du tissu social, une insécurité endémique, un ralentissement marqué du développement économique, un chômage structurel des jeunes et une généralisation des pratiques de mauvaise gouvernance (FMI, 2009). L'ensemble de ces facteurs a compromis les acquis en matière d'urbanisation, mettant à mal les efforts déployés au cours des décennies précédentes.

Dans ce contexte de déstructuration, plusieurs espaces publics, jadis planifiés pour le bien-être collectif, se sont retrouvés exposés à des dynamiques d'appropriation illégale. Ces domaines, devenus vulnérables, ont été envahis par des occupations résidentielles informelles ainsi que par des activités économiques non réglementées, entraînant une remise en question de leur statut foncier et de leur fonction sociale. Ces lieux d'utilité publique sont désormais soumis à une insécurité chronique et à une forme d'incivisme généralisé, traduits par des occupations anarchiques particulièrement visibles dans les différentes communes du district d'Abidjan. Ces occupations transforment les espaces publics en zones de commerce informel, en dépotoirs, en lieux d'aisance ou encore en terrains de jeux, générant ainsi des dysfonctionnements importants dans la gestion urbaine.

L'exemple du grand carrefour de Koumassi, situé au sud d'Abidjan, notamment sur l'île de Petit-Bassam, illustre cette dynamique d'appropriation désordonnée. Initialement conçu comme un nœud de circulation stratégique, cet espace s'est progressivement mué en une zone d'activités économiques anarchiques, notamment le commerce de rue et les gares de taxis collectifs appelés "Wôrô-Wôrô". Ce site a également vu l'émergence de groupes informels de transporteurs, communément désignés sous le nom de "Gnambros", qui y exercent une domination par la violence et l'intimidation. On estime à environ 42 le nombre de groupes criminels se partageant le contrôle de l'espace, générant un chiffre d'affaires hebdomadaire avoisinant les 12 millions de francs CFA grâce aux pratiques de rançonnement imposées aux transporteurs.

Cette situation installe un climat d'insécurité permanente, où le refus ou l'incapacité des chauffeurs de "Wôrô-Wôrô" à se conformer aux règles dictées par ces groupes peut leur être fatal. Les résultats de l'enquête menée sur le site, illustrés à la figure 2, mettent en évidence les représentations des acteurs exerçant leurs activités dans ce carrefour. Ainsi, 43% des enquêtés qualifient cet espace de zone de désordre bruyant, dominée par le banditisme et la loi des "Gnambros", générant des tensions et des affrontements souvent violents. Pour ces enquêtés, il est difficile d'y mener une activité génératrice de revenus dans des conditions sereines. En revanche, 30% estiment que le site demeure propice à l'exercice d'activités économiques informelles, tandis que 17% le considèrent comme une gare de proximité facilitant la mobilité urbaine. Enfin, seuls 10% des répondants perçoivent encore ce lieu comme un espace de détente ou de loisirs pour les populations locales.



Source : Enquêtes de terrain, Février 2023.

Figure 2 : Perceptions des usagers sur l'environnement socio-spatial du grand carrefour de Koumassi

La figure 2 illustre les perceptions des enquêtés à l'égard du grand carrefour de Koumassi, un espace stratégique de la ville d'Abidjan ayant récemment fait l'objet d'une requalification urbaine. Cette représentation statistique rend compte de l'appréciation des usagers (commerçants, transporteurs, riverains et visiteurs) face aux changements apportés à cet ancien site d'occupation désorganisée.

Selon les données, 53% des enquêtés estiment que le nouvel aménagement du carrefour a permis d'améliorer la fluidité de la circulation, autrefois fortement entravée par l'anarchie dans l'occupation de l'espace. Cette amélioration a un impact direct sur la mobilité urbaine et le gain de temps, particulièrement apprécié par les usagers réguliers. Par ailleurs, 21% des répondants considèrent que la rénovation a renforcé la sécurité du site, notamment grâce à l'éclairage public, la régulation du transport et la surveillance municipale.

Toutefois, 18% des personnes interrogées expriment une inquiétude relative à l'augmentation des coûts d'exploitation pour les commerçants relocalisés dans les magasins réhabilités. Cette perception souligne les tensions entre formalisation des activités économiques et accessibilité pour les acteurs informels. En outre, 8% des enquêtés dénoncent une insuffisance dans la gestion des nouveaux équipements, notamment le manque d'entretien de certaines aires et une occupation qui reste partiellement désorganisée aux heures de pointe.

Cette figure met donc en évidence un bilan globalement positif de l'intervention urbanistique, tout en pointant les limites liées à l'inclusivité sociale. Les résultats obtenus confirment que la requalification du carrefour de Koumassi répond à une demande sociale forte de structuration et de modernisation des espaces publics, mais nécessitent une gestion post-aménagement attentive pour préserver les acquis. En somme, cette analyse statistique démontre que le projet d'aménagement, bien qu'efficace sur le plan de l'esthétique et de la fonctionnalité, doit encore intégrer les préoccupations des couches vulnérables pour être pleinement durable et équitable.

Conçu à l'origine comme un espace structurant pour le commerce local, l'ancien site du marché communal de Yopougon connaît une dégradation avancée, illustrant un échec en matière de gestion urbaine. L'image de la planche 1 met en lumière l'abandon et l'occupation informelle qui caractérisent désormais cet espace. Cette situation soulève des enjeux cruciaux liés à la salubrité, à l'insécurité et à la requalification des domaines publics.

Planche 1 : Dégradation du site initialement destiné au marché communal de Yopougon



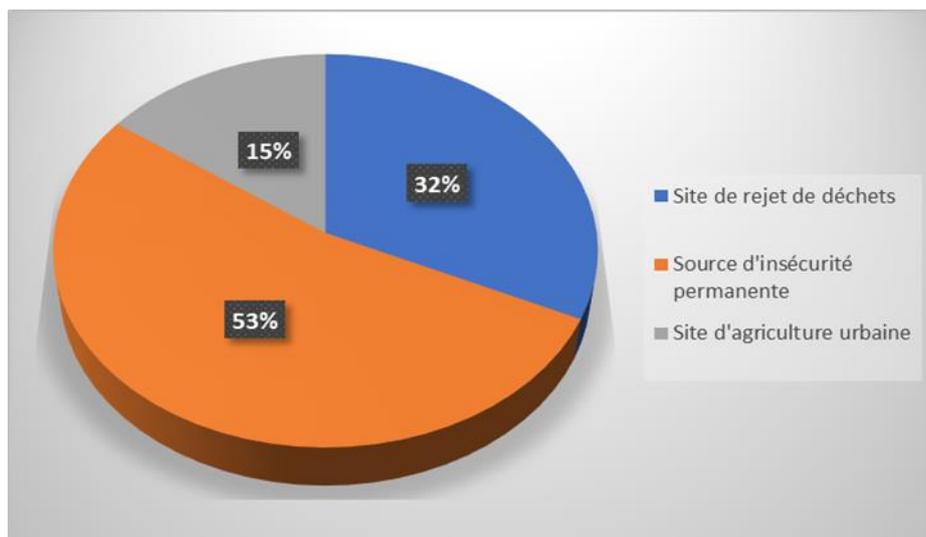
Source : Mairie de Yopougon, Août 2015

La planche 1 illustre visuellement l'état avancé d'abandon et de détérioration d'un espace urbain pourtant stratégique. Prévu à l'origine pour accueillir un équipement commercial structurant, ce site est réduit à une friche urbaine sans usage formel, exposée à des formes d'occupation anarchique.

L'image montre une absence totale d'infrastructures fonctionnelles : aucune trace d'aménagements de marché (étals, abris, voies d'accès adaptées, etc.), remplacés par des débris, des amas de déchets, des herbes sauvages et des structures délabrées. Cette dégradation matérielle renvoie à une gestion défailante du foncier urbain et à une rupture entre les intentions initiales des autorités locales et la réalité de l'action publique.

L'observation de la scène révèle également des indices d'appropriation spontanée du site : amas d'ordures, passage de piétons, parfois même des installations précaires à usage temporaire. Cela témoigne d'un usage informel imposé par la pression urbaine et le manque d'espaces publics encadrés, mais aussi d'un déficit de surveillance et d'entretien par les pouvoirs publics. Ainsi, la planche 1 ne montre pas simplement un site délabré ; elle symbolise une défailance structurelle de l'aménagement urbain à Yopougon, avec des conséquences directes sur le cadre de vie, la salubrité et la sécurité des populations riveraines. Elle interpelle sur la nécessité urgente d'une politique de requalification urbaine pour transformer cet espace marginalisé en un lieu utile, sécurisé et intégré à la dynamique socio-économique locale.

Les enquêtes menées auprès de certains habitants vivant à proximité de cette friche ont permis de recueillir leurs perceptions face à cette proximité spatiale. Les données recueillies offrent un éclairage précieux sur les usages détournés et les ressentis sociaux associés à cet espace délaissé. La figure 3 synthétise ces perceptions en mettant en évidence les principales tendances exprimées par les riverains.



Source : Enquêtes de terrain, Février 2024.

Figure 3 : Perceptions des riverains sur les usages et les risques liés à l'ancien site du marché de Yopougon

La figure 3 présente les perceptions des riverains concernant les usages et les risques liés à l'ancien site du marché de Yopougon, aujourd'hui occupé par un hypermarché moderne. L'analyse des données révèle que 53% des enquêtés considèrent ce site en ruine comme une source majeure d'insécurité. Ce chiffre élevé met en évidence un fort sentiment de vulnérabilité exprimé par les habitants, qui associent cet espace à la criminalité, à des agressions nocturnes, à des regroupements suspects et à un climat général d'insécurité.

En parallèle, 32% des riverains déclarent utiliser ce site comme lieu de déversement d'ordures et autres déchets ménagers. Cela témoigne d'un usage détourné de cet espace, devenu une décharge sauvage en raison de l'absence de contrôle, d'entretien et d'alternatives d'assainissement. Une telle pratique accroît les risques environnementaux et sanitaires, notamment la prolifération des vecteurs de maladies, la pollution du sol et les nuisances olfactives. Enfin, une faible proportion de 15% des enquêtés indique utiliser le site à des fins d'agriculture urbaine. Cette forme de réappropriation fonctionnelle traduit une volonté d'exploitation utile de l'espace malgré son insalubrité, mais elle reste marginale et informelle.

L'ensemble de ces résultats confirme que le site est perçu de manière ambivalente : à la fois comme un espace à risques et comme un lieu de survie économique ou communautaire. Ces perceptions renforcent la nécessité d'une intervention publique urgente pour requalifier l'espace, sécuriser le périmètre et proposer des usages encadrés répondant aux besoins locaux.

Au niveau du carrefour stratégique de l'Indénié, dans la commune d'Adjamé, l'insuffisance de la régulation des eaux de drainage combinée à l'accumulation croissante de déchets solides a, pendant de nombreuses années, favorisé la survenue récurrente d'inondations (voir photo 1).

Photo 1 : Manifestation des inondations au carrefour stratégique de l'Indénié à Abidjan.



Source : Fratmat, info, 2018

La photo 1 illustre de manière saisissante les conséquences récurrentes des pluies diluviennes sur cet espace urbain névralgique. Situé au carrefour des communes de Cocody, du Plateau et d'Adjamé, ce point de jonction occupe une place stratégique dans le réseau de mobilité de la capitale économique. L'image met en évidence l'importance des accumulations d'eau qui transforment régulièrement cette infrastructure routière en zone submersible, entravant ainsi la fluidité du trafic et mettant en péril la sécurité des usagers. Ces épisodes d'inondation sont la résultante d'une mauvaise régulation des eaux de ruissellement au sein du bassin versant du Gourou, lequel s'étend sur environ 28,6 km², de la commune d'Abobo jusqu'à l'échangeur de l'Indénié, soit un linéaire de 9 km.

Ce dysfonctionnement hydraulique a des répercussions multiples : embouteillages chroniques, détérioration des chaussées, pertes économiques liées aux retards, et surtout, des pertes en vies humaines signalées lors de crues intenses. La photographie illustre également la vulnérabilité des usagers, piétons comme automobilistes, face à un phénomène qui s'aggrave avec l'urbanisation galopante et l'imperméabilisation des sols. En exposant visuellement ces réalités, la photo souligne l'urgence d'une gestion intégrée des eaux pluviales à Abidjan et la nécessité d'investissements structurels durables pour prévenir de telles situations critiques à l'avenir.

A l'est d'Abidjan, dans la commune de Cocody, se trouve la décharge d'Akouédo qui s'étend sur 112 hectares, dont 83 hectares effectivement occupés par des déchets. Jusqu'en 2019, ce site constituait le seul exutoire des ordures ménagères de l'ensemble du District Autonome d'Abidjan. Il recevait quotidiennement les déchets produits par une population estimée à plus de 6 millions d'habitants, pour un cumul évalué à environ 18 millions de tonnes de déchets solides urbains (voir planche 2).

Mise en service il y a plus d'un demi-siècle, la décharge d'Akouédo, initialement située à 12 kilomètres du centre-ville, s'est progressivement retrouvée enclavée par l'expansion urbaine, jusqu'à être absorbée par les dynamiques d'extension spatiale d'Abidjan.

Aujourd'hui totalement saturée, cette décharge constitue une menace écologique et sanitaire majeure. Elle est à l'origine de pollutions diffuses, notamment des eaux souterraines, et génère d'importantes nuisances olfactives qui affectent les résidences et ensembles immobiliers environnants. Situé à proximité immédiate du village d'Akouédo, le site expose les populations riveraines à des risques sanitaires et environnementaux persistants, qu'elles subissent depuis plusieurs décennies sans réelle prise en charge structurelle.

Planche 2 : État de saturation de la décharge d'Akouédo avant sa fermeture.



Source : Takoueu, J.M., 2019.

3.2 Des espaces publics rénovés et attrayants

Depuis 2012, l'État ivoirien a affiché sa volonté de transformer Abidjan en une métropole attrayante et agréable à vivre, en inscrivant la protection de l'environnement et la durabilité écologique parmi ses priorités stratégiques. Dans cette dynamique, de nombreux espaces publics et principales artères de la capitale économique, longtemps négligés, font désormais l'objet de projets d'embellissement et de requalification urbaine. C'est notamment le cas du grand carrefour de Koumassi, de l'ancien site du grand marché de Yopougon, du carrefour de l'Indénié ou encore de l'ex-décharge d'Akouédo.

En ce qui concerne le grand carrefour de Koumassi, longtemps sous l'emprise de syndicats informels de transporteurs appelés "Gnambros" qui y régnaient par la violence et la désorganisation, l'espace présente aujourd'hui un visage profondément transformé. Grâce à une politique d'aménagement ambitieuse menée par les autorités municipales, ce site autrefois marqué par une congestion chronique de la circulation et des tensions sociales a été entièrement réhabilité (voir photo 2). Il est désormais structuré autour d'espaces modernisés et esthétiquement valorisés, accueillant des gares de transport et des infrastructures commerciales dont la gestion est assurée par la mairie.

Cette initiative publique, orientée vers la régénération urbaine, a suscité l'adhésion de nombreux acteurs économiques, qui s'approprient progressivement les nouveaux équipements pour y exercer des activités génératrices de revenus. Ce projet illustre ainsi une volonté institutionnelle de reconquête des espaces publics, en faveur d'une ville plus fonctionnelle, inclusive et écologiquement responsable.

Photo 2 : Nouveau visage du grand carrefour de Koumassi après réhabilitation.



Source : Abidjan.net, 2021

Le grand carrefour de Koumassi constitue un important nœud de transport intercommunal. Il comprend plusieurs arrêts d'autobus ainsi qu'un réseau dense de gares de taxis communaux assurant la desserte vers les différentes communes du district d'Abidjan. Depuis le lancement du projet de réaménagement de cet espace, le site connaît une fréquentation accrue, notamment aux heures de pointe, ce qui en fait désormais un véritable pôle d'attraction urbaine.

Dans la commune de Yopougon, l'ancien emplacement initialement réservé à la construction du grand marché a fait l'objet d'une opération de démolition complète suivie d'une réhabilitation en profondeur. Sur ce site, d'une superficie de 3 hectares, s'élève aujourd'hui un hypermarché de standing international, matérialisant le dynamisme croissant du secteur de la distribution et constituant une avancée significative dans le développement du commerce intérieur en Côte d'Ivoire. Cette infrastructure commerciale, exploitée par l'enseigne Carrefour, intègre également une salle de cinéma, des espaces de restauration, une aire de jeux pour enfants ainsi que des services de téléphonie mobile.

L'implantation de cet hypermarché dans la plus grande commune d'Abidjan a des répercussions notables sur le cadre de vie urbain. En effet, au-delà de l'amélioration esthétique qu'il apporte au paysage communal (voir planche 3), il contribue également à rehausser les conditions de vie des résidents. Les espaces aménagés dans l'enceinte du centre sont régulièrement fréquentés par les populations, notamment en fin de mois ou lors des fêtes, tant pour l'approvisionnement en produits de première nécessité que pour la pratique d'activités récréatives ou sportives le week-end, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie au sein du tissu urbain local.

Planche 3 : Réaffectation commerciale de l'ancien site du grand marché de Yopougon.



Source : K. Juvet, 2024

Le carrefour de l'Indénié, élément central du bassin versant du Gourou et longtemps exposé à de graves inondations lors des pluies diluviennes qui frappent régulièrement la ville d'Abidjan, a récemment fait l'objet d'une réhabilitation complète. Selon le Fonds Africain de Développement (FAD), le projet de gestion intégrée du bassin du Gourou vise à mettre en œuvre un ensemble d'actions stratégiques en vue d'une régulation optimale des eaux de ruissellement, notamment au niveau du carrefour de l'Indénié. Cette initiative comprend également l'amélioration de la gestion environnementale, le renforcement du système de traitement des déchets solides et l'élaboration d'un document de planification en vue d'une gouvernance intégrée du bassin versant (Fraternité Matin, 2018).

Dans ce cadre, des travaux d'aménagement ont été entrepris au carrefour de l'Indénié afin de fluidifier la mobilité urbaine et de mettre fin aux inondations récurrentes enregistrées sur ce site stratégique. Le coût global de ces travaux s'élève à 23,9 milliards de francs CFA, financés conjointement par l'État de Côte d'Ivoire et la Banque Islamique de Développement (GOUV.ci, 2019). Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody.

Les infrastructures réalisées comprennent quatre ponts, quatre giratoires, douze voies latérales et quinze bretelles, contribuant à moderniser considérablement le réseau routier à ce point névralgique de la capitale. En plus d'améliorer le cadre de vie et l'esthétique urbaine, cette réhabilitation vise à offrir une meilleure protection des populations contre les effets néfastes des inondations, notamment les maladies hydriques (voir planche 4).

Planche 4 : Réaménagement du carrefour de l'Indénié dans la commune d'Adjamé.



Source : K. Appoh, 2024

L'ancien site de la décharge d'Akouédo, désormais désaffecté, n'accueille plus de déchets et fait actuellement l'objet d'un vaste projet de réhabilitation. Le 4 juillet 2019, l'Etat a officiellement acté la fermeture définitive de cette installation, longtemps décriée pour ses effets néfastes sur l'environnement et la santé publique. Les déchets collectés dans le District Autonome d'Abidjan sont dorénavant dirigés vers le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, situé à environ 26 kilomètres de la capitale économique.

Le projet de reconversion du site prévoit la création d'un parc urbain multifonctionnel intégrant des infrastructures sportives et récréatives, ainsi qu'un centre de formation et de documentation dédié à l'économie circulaire, à la valorisation et au recyclage des déchets (TAKOULEU, J.M., 2019). La mise en œuvre des travaux a été confiée à PFO Africa, entreprise ivoirienne spécialisée dans les travaux publics, qui prévoit notamment l'aménagement de fossés périphériques et l'installation d'une torchère destinée à l'élimination sécurisée du biogaz généré par la décomposition des déchets (voir planche 5).

Dans un contexte d'urbanisation rapide marqué par la raréfaction des espaces naturels, la transformation de ce site en parc urbain constitue une opportunité majeure pour améliorer la qualité de vie à Abidjan. Ce projet contribuera non seulement à la régénération écologique de la capitale, mais également à son oxygénation et à sa revitalisation, face aux multiples pressions exercées par la pollution et la densification urbaine.

Planche 5 : Travaux de réaménagement en cours sur le site de l'ex-décharge d'Akouédo



Source : PFO AFRICA, 2023

L'ensemble de ces opérations de rénovation traduit la volonté affirmée des autorités publiques d'améliorer le bien-être des populations urbaines à travers la création d'espaces dédiés aux loisirs, à la détente et à l'embellissement du cadre de vie dans la capitale économique. Ce processus de transformation urbaine ne s'est pas limité à la réhabilitation des espaces publics, mais s'est également étendu à la requalification paysagère des grandes artères de l'agglomération abidjanaise, désormais agrémentées de végétaux variés : gazon, fleurs ornementales, arbustes, etc., suscitant la curiosité et l'intérêt des passants.

Cette dynamique de reverdissement confère une nouvelle esthétique à ces espaces réaménagés, leur redonnant une image valorisante et soignée. Comme en témoigne Jacques Oula, agent de sécurité à l'immeuble Djékanou dans la commune du Plateau, « *cela fait du bien. Cela donne déjà une bonne image à notre capitale économique Abidjan, surtout que le Plateau est le centre des affaires, où tout le monde vient vaquer à ses occupations. C'est surtout la nuit, quand on voit la lumière installée à l'intérieur des fleurs, c'est très agréable à voir* ». Ces propos illustrent la perception positive de la population face à ces initiatives d'embellissement, perçues comme un facteur d'amélioration de l'image urbaine de la métropole.

L'embellissement paysager s'illustre notamment par l'installation de jardinières, la mise en place de pelouses bien entretenues, et l'introduction de diverses essences florales colorées, qui rehaussent la qualité esthétique des espaces traversés par les usagers. Un exemple concret est observable dans la commune de Cocody, sur l'axe menant à la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI), à proximité du Lycée technique. À

l'intersection marquée par le panneau du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, un aménagement paysager remarquable attire l'attention et témoigne de la transformation engagée.

Cette verdure contribue à la requalification environnementale et à l'attractivité des espaces urbains concernés (voir planche 6). Ainsi, les communes bénéficiant de ces interventions sont souvent citées comme des références en matière d'amélioration du cadre urbain, compte tenu de la métamorphose visible opérée dans leurs environnements respectifs.

Planche 6 : Requalification esthétique de la voie d'accès à la SODEMI dans la commune de Cocody



Source : G. Thomas, 2024

L'ensemble de ces initiatives donne progressivement naissance à une métropole abidjanaise modernisée, esthétiquement valorisée et écologiquement résiliente. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les efforts globaux de lutte contre les effets du changement climatique, dont les enjeux et les risques sont largement soulignés par la communauté scientifique. Dans cette perspective, l'aménagement d'espaces verts et de jardins urbains apparaît comme l'une des réponses concrètes apportées par les autorités locales pour atténuer, à l'échelle territoriale, les impacts de cette crise environnementale mondiale.

4- Discussion

Les résultats obtenus révèlent que la requalification des espaces publics contribue significativement à la transformation du paysage urbain d'Abidjan, renforçant la dynamique d'amélioration du cadre de vie dans les communes étudiées. Cette dynamique confirme les constats de OUEDRAOGO A. (2016, p.134), pour qui les interventions sur les espaces urbains constituent un levier fondamental de gouvernance environnementale.

BOPDA A. (2013, p 87) souligne que l'urbanisme dans les villes africaines est souvent en décalage avec les pratiques locales, une observation illustrée par les anciens usages informels des carrefours et des friches dans les communes de Koumassi et Yopougon. La réhabilitation de ces sites, comme celui de l'Indénié, s'aligne avec l'idée défendue par AGUESSY H. (2011, p.97) selon laquelle la requalification doit répondre aux besoins concrets des habitants.

L'étude confirme également le rôle de la rénovation urbaine comme vecteur d'intégration socio-économique, en écho aux travaux de TRAORE M. (2019, p.89) sur les effets inclusifs des programmes d'embellissement. NIANE O. (2014, p.112) appuie cette idée en affirmant que les espaces publics jouent un rôle de cohésion sociale dans les métropoles ouest-africaines.

Par ailleurs, l'importance des espaces verts pour la qualité environnementale des villes est soulignée par WALA E. (2015, p.71), qui les associe à une régulation thermique bénéfique, et par NGOM A. (2016, p.156), qui évoque leur rôle d'amortisseur écologique face à l'urbanisation.

Toutefois, cette requalification peut également engendrer des risques d'exclusion si elle n'est pas encadrée par une gouvernance équitable. ZINA M. (2010, p.64) alerte sur les effets pervers de certains projets urbains qui accentuent les disparités d'accès. D'où l'intérêt de l'approche participative défendue par SAGNA D. (2012, p.37), fondée sur l'inclusion des populations dans le processus décisionnel.

L'étude suggère que des expériences comme celle de Cotonou, documentée par YABI M. (2018, p.120), pourraient inspirer Abidjan, notamment par l'adoption d'une gestion concertée des nouveaux aménagements. Pour assurer leur durabilité, la réappropriation sociale des espaces rénovés doit être favorisée.

DIOUF A. (2007, p.44) estime que l'implication des citoyens est cruciale dans toute démarche de gouvernance urbaine, ce qui corrobore les résultats obtenus dans les quartiers réaménagés. CISSE M. (2011, p.73) insiste également sur la nécessaire articulation entre modernisation des infrastructures et inclusion sociale.

A ces perspectives, l'étude de KIENTEGA F. (2013, p.58) sur la requalification des berges du Nakambé à Ouagadougou au BurkinaFaso montre que l'amélioration du cadre de vie passe par une planification spatiale plus inclusive et durable. M'BAYE L. (2014, p. 95), quant à lui, met en garde contre les dérives spéculatives qui peuvent accompagner la valorisation foncière post-réaménagement.

De même, KOUAME K. C. (2020, p.41) souligne que les espaces publics réhabilités doivent être protégés juridiquement et matériellement pour ne pas retomber dans l'anarchie. DEMBELE S. (2016, p.122) rappelle que les politiques de verdissement urbain ne doivent pas seulement viser l'esthétique mais intégrer les fonctions sociales, écologiques et économiques de ces espaces.

Enfin, selon NGUEMA G. S. (2017, p.88), la réussite des politiques urbaines repose sur la capacité des acteurs locaux à construire des compromis entre développement et préservation du tissu social. Il rejoint en cela les observations de KOMI T. (2018, p.66), qui insiste sur le rôle structurant des espaces publics dans la construction du lien social en ville.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance d'une requalification urbaine concertée, intégrée et durable. Si elle est bien planifiée, elle permet non seulement de restaurer la qualité paysagère des territoires, mais aussi de renforcer la cohésion sociale, améliorer les conditions sanitaires et impulser un développement territorial équilibré.

Conclusion

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est confrontée à une occupation désordonnée de ses espaces publics, conjuguée à une obsolescence marquée de plusieurs services urbains. Cette situation a entraîné une dégradation notable de la qualité de vie dans l'agglomération. Dans une perspective de revalorisation de l'image de ce principal pôle urbain national, des programmes de requalification des domaines publics ont été mis en œuvre dans plusieurs communes de la ville. L'accent mis sur l'intégration de la verdure dans ces projets d'aménagement a permis une transformation significative du paysage urbain, rendant Abidjan plus esthétique, attractive et fonctionnelle.

Pour assurer la durabilité de ces infrastructures essentielles au développement harmonieux de la métropole, il apparaît nécessaire que les autorités accordent une place centrale aux espaces verts dans les politiques d'aménagement urbain et de gestion environnementale. Par ailleurs, la sensibilisation des populations à l'importance de ces équipements collectifs, à travers l'éducation à l'environnement, demeure un levier fondamental pour encourager des comportements civiques et responsables.

Enfin, afin de garantir une amélioration équitable du cadre de vie, il est impératif d'adopter une approche inclusive, fondée sur la prise en compte des besoins spécifiques de l'ensemble des quartiers et de leurs habitants. Une telle orientation contribuerait à faire d'Abidjan une métropole plus harmonieuse, plus durable et véritablement tournée vers le bien-être de ses citoyens.

Références bibliographiques

- [1] AGUESSY Hubert, (2011), Urbanisme et gouvernance urbaine en Afrique : vers de nouvelles pratiques, in *Revue Africaine d'Études Urbaines*, 5(2), pp.95-110.
- [2] BOPDA Athanase, (2013), Urbanisation et gestion des déchets dans les villes africaines : le cas de Yaoundé, in *Revue Africaine des Sciences Sociales*, 9(1), pp.83-98.

- [3] CISSE Moussa, (2011), Planification urbaine et pauvreté en Afrique de l'Ouest, in *Revue Ivoirienne de Développement*, 3(1), pp.71-84.
- [4] DEMBELE Siaka, (2016), Espaces verts et enjeux de durabilité dans les villes africaines, in *Les Cahiers de l'Aménagement Urbain*, 8(2), pp.119-134.
- [5] DIOUF Abdoulaye, (2007), Citoyenneté urbaine et participation dans la gestion des villes africaines, *Politiques Africaines*, 107(3), pp.39-52.
- [6] FRATERNITÉ MATIN, (2018), « Amélioration de la gestion environnementale, renforcement du traitement des déchets solides et élaboration d'un document de planification pour une gouvernance intégrée du bassin versant », *Fraternité Matin*, [En ligne] : site du journal (consulté le 25 juillet 2025).
- [7] GOUV.ci., (2022), Rapport sur la gestion des espaces publics en milieu urbain en Côte d'Ivoire, Abidjan : Gouvernement de Côte d'Ivoire, Disponible sur : <https://www.gouv.ci>
- [8] HARVEY David, (2012), *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*. Londres/Brooklyn : Verso Books, 208 p.
- [9] KIENEGA Fidèle, (2013), Réhabilitation des berges du Nakambé à Ouagadougou : vers une gestion durable des espaces publics, in *Revue Burkinabè de Géographie*, 4(1), pp.55-68.
- [10] KOMI Tchassona, (2018), Le rôle des espaces publics dans la cohésion sociale urbaine à Lomé, in *Revue Togolaise d'Urbanisme*, 6(1), pp.61-75.
- [11] KOUAME Koffi Clément, (2020), Gestion des espaces publics à Abidjan : défis et perspectives, in *Revue de Géographie Tropicale*, 12(1), pp.39-52.
- [12] LEFEBVRE Henri, (1974), *La production de l'espace*, Paris : Éditions Anthropos, 485 p.
- [13] M'BAYE Lamine, (2014), Urbanisme spéculatif et marginalisation des pauvres à Dakar, in *Territoires et Sociétés Africaines*, 2(1), pp.91-106.
- [14] NGOM Ababacar, (2016), Écologie urbaine et aménagement durable à Dakar, in *Afrique Environnement*, 10(3), pp.151-160.
- [15] NGUEMA Guy-Serge, (2017), Développement urbain et inclusion sociale à Libreville, in *Revue Gabonaise de Sociologie Urbaine*, 5(1), pp.85-98.
- [16] NIANE Ousmane, (2014), Espaces publics et cohésion sociale dans les villes d'Afrique de l'Ouest, in *Cahiers Africains de Développement Local*, 4(2), pp.105-120.
- [17] ONU-Habitat, (2023), *Le rôle des espaces publics dans le développement urbain durable : Rapport mondial sur les villes*, Nairobi : Organisation des Nations Unies – ONU-Habitat, 12p.
- [18] OUEDRAOGO Alidou, (2016), *Déchets urbains et gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest*, Paris : Karthala. 230 p.
- [19] SAGNA Djibril, (2012), Gouvernance participative et aménagement urbain à Saint-Louis du Sénégal, in *Revue des Dynamiques Urbaines*, 3(2), 33-45.
- [20] TAKOULEU Jean Marie, (2019), « La décharge d'Akouédo (Abidjan) devient un parc urbain intégré à l'économie circulaire », *Afrik21*, 5 juillet 2019, [En ligne] : <https://www.afrik21.africa/cote-divoire-la-decharge-dakouedo-pres-dabidjan-devient-un-parc-urbain/> (consulté le 25 juillet 2025).
- [21] TRAORE Mamadou, (2019), Énergies alternatives et sécurité urbaine : le cas du gaz butane dans les transports urbains, in *Revue Africaine d'Études Urbaines*, 7(1), 85-96.
- [22] WALA Emile, (2015), Rôle des espaces verts dans la régulation climatique urbaine : exemple de Brazzaville, in *Géographie et Développement*, 8(1), 67-80.
- [23] YABI Marcel, (2018), Requalification des espaces publics à Cotonou : bilan et perspectives, in *Revue Béninoise des Études Urbaines*, 6(2), 115-130.
- [24] ZINA Mahamadou, (2010), Modernisation urbaine et ségrégation socio-spatiale à Niamey, in *Revue Nigérienne de Géographie*, 5(1), 61-74.
- [25] ZONGO Théodore, (2012), Les espaces publics en mutation à Ouagadougou : approche spatiale et sociale, in *Revue Africaine des Sciences Sociales*, 6(2), 143-158.